



LES ACCIDENTS DOMESTIQUES : CAUSES ET MESURES DE PREVENTION

Par

KITONGE KAFWIMBI Claparède

Master en Psychologie de travail

Assistant à l'Institut Supérieur Pédagogique de Mitwaba (ISP-Mitwaba)

INTRODUCTION

Chaque fois qu'on parle des accidents qui se produisent sur les lieux de travail où va papa ou maman, le voisin etc. et cela sur la route, les cours d'eaux et dans les airs ; étant donné qu'on y prête attention, on s'en soucie et finalement certaines dispositions sont prises pour éviter ou du moins réduire leur survenue.

En revanche, on n'ignore et néglige ce qui se passe dans notre environnement familial c'est-à-dire chez soi. Pourtant à maintes reprises, des circonstances malheureuses surviennent par notre imprudence ; c'est entre autres les incendies, les fractures, les maladies, empoisonnements, écroulements des constructions, les blessures, les chutes, les électrocutions, noyades, les intoxications et que sais-je encore.

Comme le souligne Orléans Métropole (2023), les accidents domestiques sont responsables de 12 000 décès par an, soit 4 fois plus que les accidents de la route. A Lavaud J, Dargots A, Carkus C. et al. (1989) aussi de renchéirir que ces tueurs silencieux nous ciblent tous. Est-ce une fatalité ou pouvons-nous dire stop ?

Dans son étude, Tursz A. (1991), classent les statistiques des accidents par types : circulation, travail, vie courante. Les accidents de la vie courante (AcVC) sont ensuite répertoriés en sous-groupes en fonction de l'activité, du lieu où ils se produisent :

- Les accidents domestiques : à la maison ou dans ses abords immédiats : jardin, cour, garage et autres dépendances,
- Les accidents à l'extérieur : dans un magasin, sur un trottoir, à proximité du domicile, etc.
- Les accidents scolaires, incluent les accidents lors du trajet, durant les heures d'éducation physique et dans les locaux scolaires,
- Les accidents de sport,
- Les accidents de vacances et de loisirs.

De ce fait, un ensemble de mécanismes et une attention particulière devaient-êtré permanents dans notre esprit afin de les prévenir.

Pour cela, un questionnaire peut être présenté de la manière suivante :

- ✓ Tous les membres des familles sont-ils conscients des différents risques des accidents domestiques ?
- ✓ Quelles sont les causes des accidents domestiques combinées à leurs facteurs ?
- ✓ Quelles sont les mesures de prévention auxquelles recourent les familles ?

OBJECTIFS

A l'issu de cette étude, nous voulons découvrir ce qui suit :

- ✓ Si chaque membre de famille a connaissance de différents risques présents à la maison ;
- ✓ De quelle manière expliquent-ils les accidents qui se produisent à la maison ;
- ✓ Les mesures de prévention auxquelles recourent les ménages pour contrecarrer des incidents.

HYPOTHESES

Elle est une supposition que l'on fait sans se demander si elle est vraie ou fausse, mais seulement pour en tirer des conséquences à vérifier (ALBARELLO, L.2007).

Eu égard aux questions ci-haut posées, nous supposons que :

- Tous les membres des familles auraient relativement connaissance des accidents domestiques, chacun à son niveau.

- Les causes qui expliqueraient les accidents domestiques seraient entre autres : les imprudences, l'inexpérience, l'alcoolisme, les objets dangereux et l'âge.
- Et les mesures de prévention seraient : la compétence quant à l'emploi des objets dangereux, l'application des mesures d'hygiène, l'ordre en ce qui concerne la disposition des matières et produits chimiques etc.

POPULATION ET ECHANTILLON

Notre échantillon en tant qu'une portion d'individus de la population prenant en compte les caractéristiques concernant la population mère considérée. Les lusoises constituent la population. L'échantillon est tiré de façon hasardeuse c'est-à-dire, il s'agit de la possibilité de tous les sujets de la population de la ville de Lubumbashi de participer à la recherche : cet échantillonnage est qualifié d'aléatoire (ALAIN, B. et ANNE, G. 2010).

METHODES ET TECHNIQUES

La méthode est une manière de conduire sa pensée, de penser, de dire quelque chose suivant certains principes et avec un certain ordre (BEAUD, S. & WEBER, F. (2003). Ainsi nous avons fait recours à la méthode d'enquête : un questionnaire est remis à chaque sujet disponible afin d'y répondre.

Quant aux techniques employées :

- La technique documentaire : elle a consisté à la consultation de divers écrits en rapport avec le sujet en étude ;
- Quelques minutes d'interaction entre le chercheur et le participant étaient d'une importance capitale sur un malentendu au cas où la langue française était étrangère à celui-ci. C'est la technique d'entretien.

CADRE CONCEPTUEL

- ❖ **Danger** : un danger est une propriété ou capacité intrinsèque par laquelle une chose (par exemple : matières, matériel, méthodes et pratiques de travail) est susceptible de causer un dommage (Martinez-Fortun, Alain, 2001). Ainsi, un danger peut être : physique, chimique, biologique et ergonomique.

Quant à nous il est un objet ou phénomène qui, par ses caractéristiques et sa présence peuvent nuire à son environnement.

❖ **Accident** : est un événement subit et indésirable. Il peut se produire sur la route pendant le déplacement des usagers, sur le lieu de travail ou à la maison (CHABAS François, 1988).

Ainsi on distingue plusieurs types d'accidents dont les plus courants sont : de travail, de circulation, de vie courante en sigle (ACVC). Ce dernier est tout accident qui survient en dehors de deux premiers, ils ont lieu à la maison, à l'école, sur le lieu public ou pendant une activité de loisir. Dans cette catégorie appartiennent les accidents domestiques. Les causes et circonstances dans lesquelles se produisent les ACVC sont très divers.

En France par exemple, on a constaté que chaque année 20.000 personnes perdent la vie et 5 millions fréquentent les urgences à cause des accidents de vie courante (ACVC). Ils représentent de 2 à 3 fois plus importants que les accidents de route (Barry Y, Lasbeur L, Thélot B, 2011).

Ces études montrent que les plus exposés à ces accidents sont les personnes âgées et les enfants. Et les raisons sont respectivement :

- La perte d'autonomie et le manque de mobilité qui provoque surtout les chutes. Et cela s'ajoutent les maladies chroniques ; l'isolement et un environnement inadapté sont propices aux traumatismes ;
- Et ils sont plus curieux afin d'expérimenter telle ou telle autre action ou situation. (Thelot B., 2009).

En effet, les accidents routiers sont aussi signalés parmi les causes de mortalité en France dont les facteurs sont :

- La vitesse excessive et inadaptée qui demeure la 1^{ère} cause de mortalité sur les routes. La vitesse apparaît dans un accident mortel sur trois aspects ;
- Alcoolisme ;
- Fatigue ;
- Distraction.

(Alix D, Furet E, Blouet JH, Leduc-rogiez A., 1998)

En définissant l'accident de circulation comme une collision entre un véhicule et un autre véhicule ou un obstacle mobile ou fixe, on peut comprendre selon l'accidentologie (science qui s'intéresse aux accidents routiers) ; qu'il provient d'un dysfonctionnement de : l'homme, l'infrastructure ou la machine (R. Legeais, 1986).

❖ **Risque** : le risque comme une incertitude qui a un impact sur un individu ou sur son savoir (Barki, H. Rivard. S. et Bourdeau, S. (2003). Selon eux, le processus de gestion de risque comprend 5 étapes à savoir :

- Identification du risque : apercevoir l'existence d'un événement réel (possible) ;
- Evaluation du risque (analyse et la compréhension du risque) ;
- Sélection des techniques de gestion du risque ;
- Mise en œuvre (application) ;
- Contrôle (suivi).

Ils ajoutent 4 techniques de gestion du risque qui sont :

- ✓ Eviter le risque : ne pas prendre un risque ;
- ✓ Prévenir le risque c'est-à-dire réduire la probabilité de la survenue ;
- ✓ Absorber le risque soit assumer ou payer les pertes ;
- ✓ Transférer le risque c'est secourir, s'assurer ou se diversifier quand on a identifié clairement un risque. Ex : souscrire un contrat.

Pour Aubert, B. A., & Bernard, J. G. (2004), un risque est une possibilité de la survenue d'un accident. Ex : la possibilité de glisser sur une peau de banane et se fracturer. Défenestration, étouffé, noyades, chutes, intoxication, brûlure, électrisation (électrocution)...

a) *Situation risqué* : circonstances qui favorisent la survenue des accidents, mauvaise qualité de sommeil, drogues et alcool, nuits trop courtes, handicap.

b) *Prévention* : la vigilance et la sécurité au quotidien sont les meilleurs alliés pour éviter les risques ;

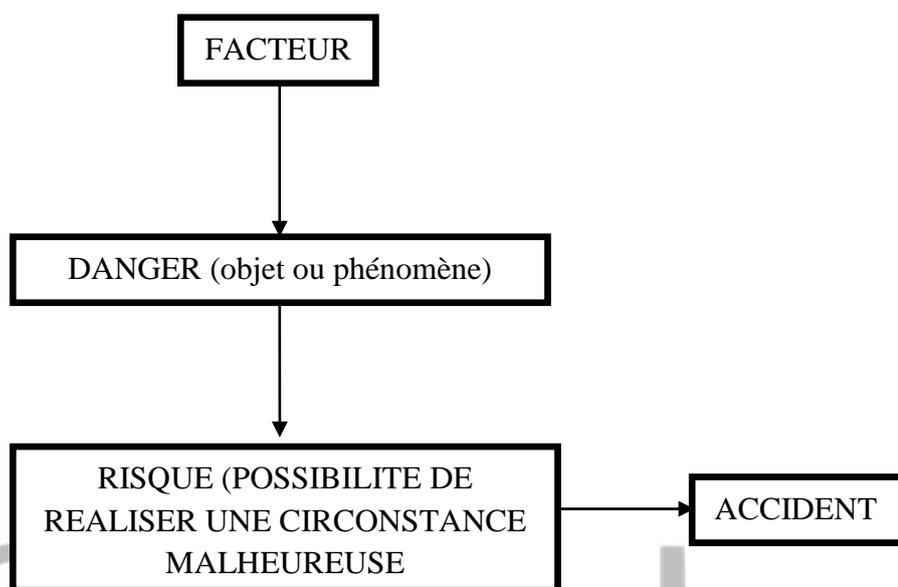
❖ **Domestique** : Pour le Petit Larousse Illustré de Français (2008), ce qui est domestique c'est ce qui est en rapport ou relatif à la maison ou ménage soit à l'environnement le plus proche de la maison.

En France une étude a été menée et montre que les accidents domestiques les plus courants sont notamment les chutes, brûlures, coupures, incendies, suffocations, pincements, noyades, intoxications, morsures (Duval C, Plaisant I., 2000)

RAPPORT ENTRE RISQUE, DANGER ET ACCIDENT

Ces réalités ont parfois des sens de compréhension difficile à cerner entre elles. Il sied alors de démontrer leur démarcation afin de comprendre les éléments de notre environnement proche voire élargi pour une prise de disposition adéquate à une vie sûre.

En effet, un objet ou événement pouvant provoquer un désagrément est un danger. Mais la possibilité que ce danger (objet) produise l'indésirable s'appelle un risque. Enfin quand l'indésirable se concrétise subitement il devient un accident. Bref, l'accident est l'accomplissement soudain d'une possibilité indésirable par l'objet réel souvent sous l'impulsion d'un facteur quelconque (Dionne, G., 2013).



Source : Nous-mêmes à partir de la compréhension de l'objet sous études et de ses corollaires.

PROPOSITION DES MESURES DE PREVENTION

Les membres de famille chacun en ce qui le concerne et surtout les responsables des ménages doivent prendre des précautions en vue d'éviter les accidents, car leurs conséquences créent des dégâts sur les humains, les situations économiques et sociales.

Comme le soutient Vidal M. (1991), l'accident domestique est un événement qualifié à tort d'inévitable alors qu'il est avant tout intolérable ; il se traduit par un dommage physique et psychologique infligé subitement à un individu. Fatalité, négligence, inconscience, carence de réglementation ?

Ces éléments entrent certes en ligne de compte pour expliquer ce phénomène, mais d'autres paramètres sont à prendre en considération, notamment le manque d'information, d'éducation aux dangers, mais également la faible sensibilisation du public et de tous les acteurs publics et privés qui concourent à l'aménagement de notre environnement.

Pour ce faire, les parents étant les organisateurs de la vie familiale en générale, il sied qu'ils :

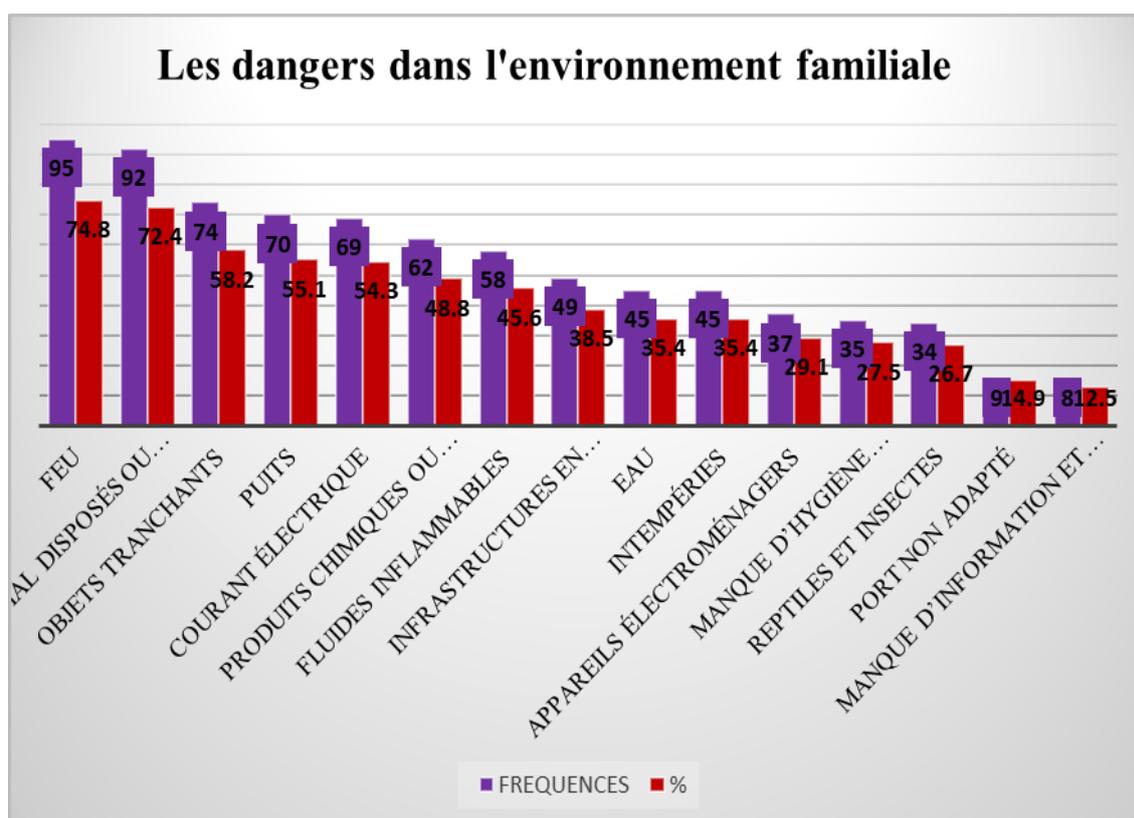
- Aménagent les infrastructures de sorte que la sécurité soit assurée ;
- Soient vigilants à la maison sur toute personne et objets ;
- Limitent les dégâts par une éducation ou information des membres de la famille quant à la gestion et l'emploi de tous les biens de la maison ;
- Interdisent certains actes et attitudes conduisant aux accidents ;
- Etc.

PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS

Cette partie consiste à présenter sous forme des tableaux ou graphiques les données recueillies dans l'enquête menées. Chaque représentation graphique sera suivie d'une explication qui touche un seul aspect du sujet en étude.

a. Les dangers dans l'environnement familiale

DANGERS	FREQUENCES	%
Feu	95	74,8
Objets mal disposés ou mal placés	92	72,4
Objets tranchants	74	58,2
Puits	70	55,1
Courant électrique	69	54,3
Produits chimiques ou pharmaceutiques	62	48,8
Fluides inflammables	58	45,6
Infrastructures en mauvais état eau	49	38,5
Eau	45	35,4
Intempéries	45	35,4
Appareils électroménagers	37	29,1
Manque d'hygiène (propreté)	35	27,5
Reptiles et insectes	34	26,7
Port non adapté	9	14,9
Manque d'information et mauvaise information	8	12,5

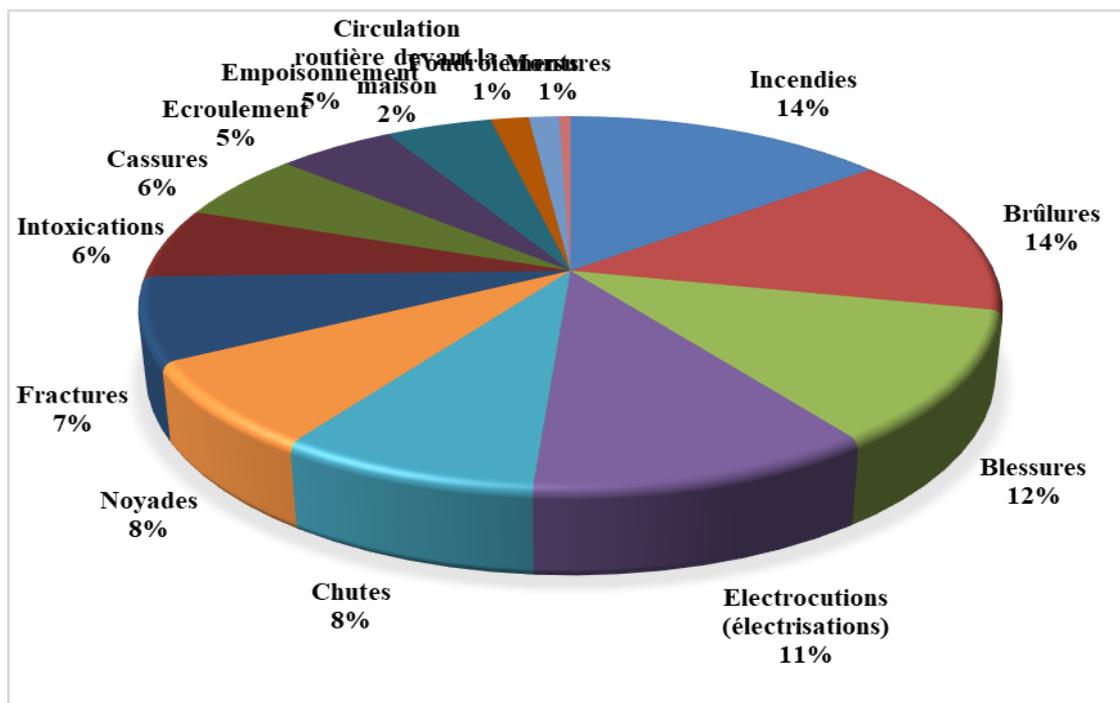


Ces données présentent le nombre des personnes connaissant les dangers présents dans l'environnement familial sur un total de 127 sujets ayant participé à l'enquête (objets, phénomènes ou fait). Ils sont classés en ordre décroissant c'est-à-dire de dangers les plus connus à ceux moins connus ou n'étant pas considérés comme dangers. A titre illustratif, un port non adapté : on constate certains enfants qui portent les chaussures des adultes et il suffit d'un petit geste, ils tombent et se blessent ou se fracturent facilement. A côté de chaque danger vient le nombre de fois qu'il est cité et son pourcentage.

b. Les accidents domestiques possibles

FAITS	FREQUENCES	%
Incendies	85	66,9
Brûlures	83	65,3
Blessures	69	54,3
Electrocutions (électrisations)	66	51,9
Chutes	50	39,3
Noyades	45	35,4
Fractures	43	33,8
Intoxications	36	28,3
Cassures	35	27,5
Eroulement	31	24,4
Empoisonnement	28	22
Circulation routière devant la maison	10	7,8

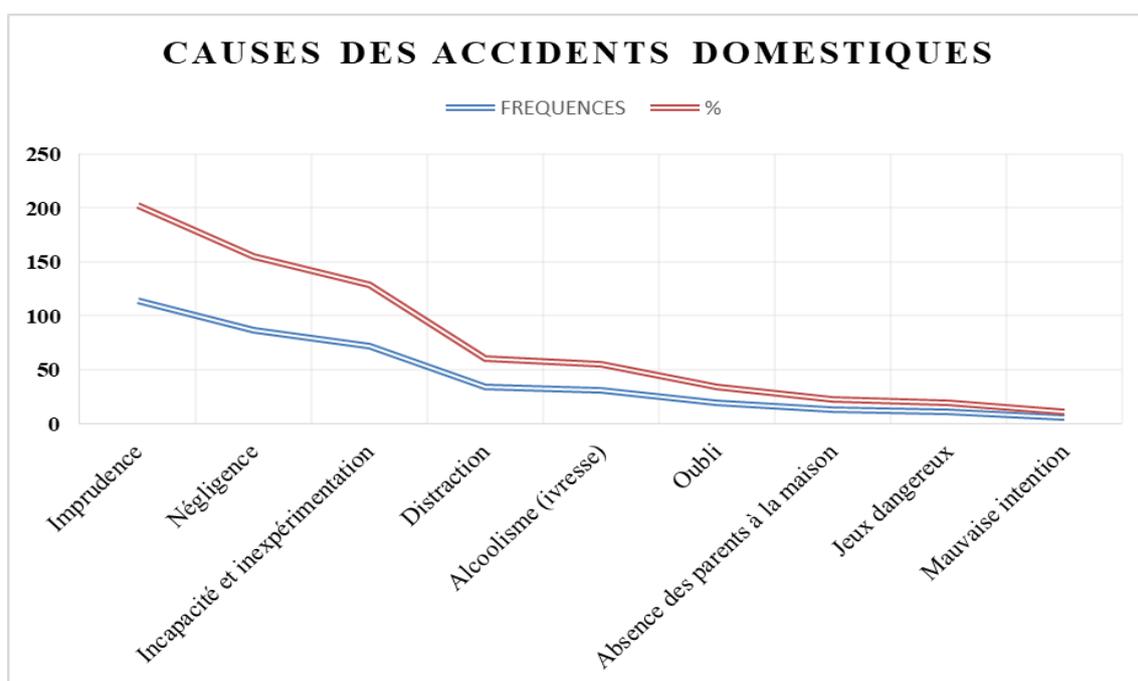
Foudroiements	8	6,2
Morsures	3	2,3



Les accidents domestiques généralement rencontrés sont ceux que nous donne le tableau ci-haut. Les participants les identifient mais à différentes fréquences : des incendies (66,9) aux morsures citées par trois individus soient à 2, 3 % passant par : brûlures 83sujets soient 65,3% ; blessures 69 soient 54,3% ; électrisations 66 personnes soient 51,9 % ; chutes 50 soient 39,3% ; noyades 45 participants soient 35,4% ; fractures 43sujets soient 33,8% ; intoxications 36 personnes soient 28,3% ; cassures 35participants soient 27,5% ; écroulements cités par 31 personnes soient 24,4% ; empoisonnements 28 sujets soient 28 soient 22% ; accidents de circulation routière devant les maisons déclarés par 10 soient 7,8% ; foudroiements par 8 personnes soient 6,2% et les morsures par 3 individus soient 2,3%.

c. Les causes des accidents

CAUSES DES ACCIDENTS DOMESTIQUES	FREQUENCES	%
Imprudence	114	89
Négligence	87	68,5
Incapacité et inexpérimentation	72	56,6
Distraction	34	26,7
Alcoolisme (ivresse)	31	24,4
Oubli	19	14,9
Absence des parents à la maison	13	10
Jeux dangereux	11	8,6
Mauvaise intention	6	4,7

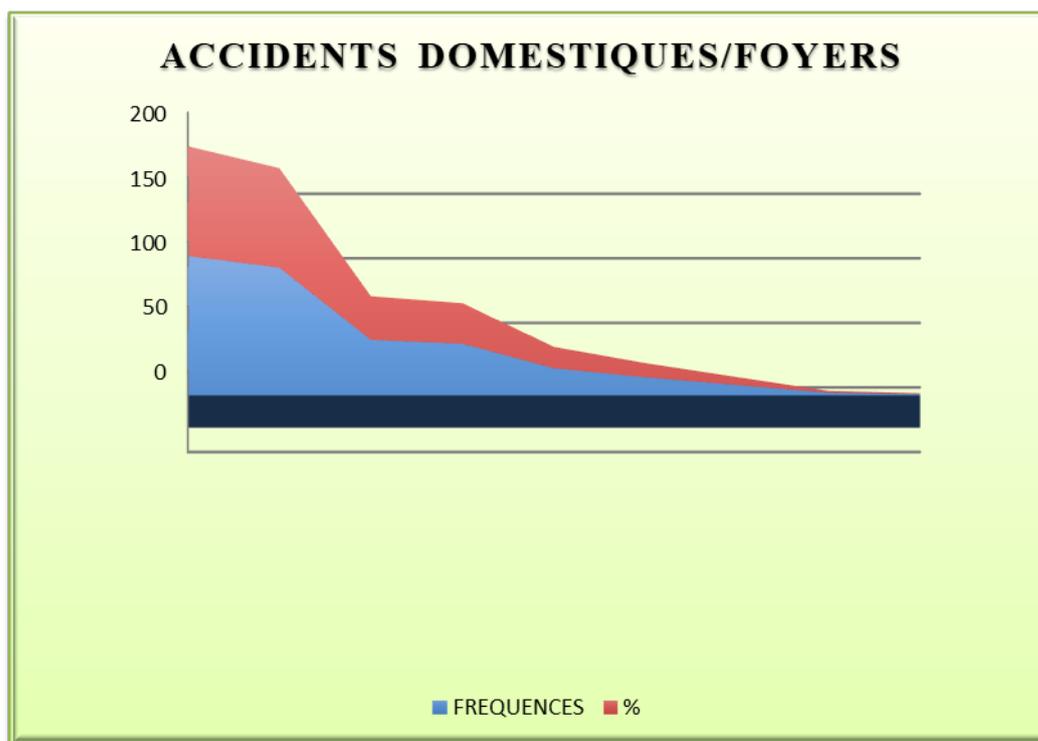


Les causes des accidents telles qu'elles sont déclarées sont données successivement dans une hiérarchie de fréquences : de l'imprudence comme cause première de 114 sujets soient 89% parmi toutes celles exprimées par les participants jusqu'à la dernière qui est la mauvaise intention, opinion de 6 personnes soient 4,7%.

La négligence est en seconde position une déclaration de 87 sujets soient 68,5% suivie de l'incapacité et l'inexpérience 72 sujets soient 56,6% ; la distraction 33 sujets soient 26,7%, l'alcoolisme est déclaré par 31 soient 24,4% ; l'oubli, une opinion de 19 soient 14,9% ; l'absence des parents à la maison 13sujets soient 10% ; les jeux dangereux déclaration de 11personnes soient 8,6%.

d. Les foyers ayant connu au moins un accident

ACCIDENTS DOMESTIQUES	FREQUENCES	%
Brûlures	108	85
Blessures	99	77
Fractures	43	33,8
Incendies	40	31,4
Chutes	21	16,6
Electrocutions	14	11
Ecrolements d'infrastructures	8	6,2
Foudroiements	2	1,5
Mort par coups à la maison	1	0,7

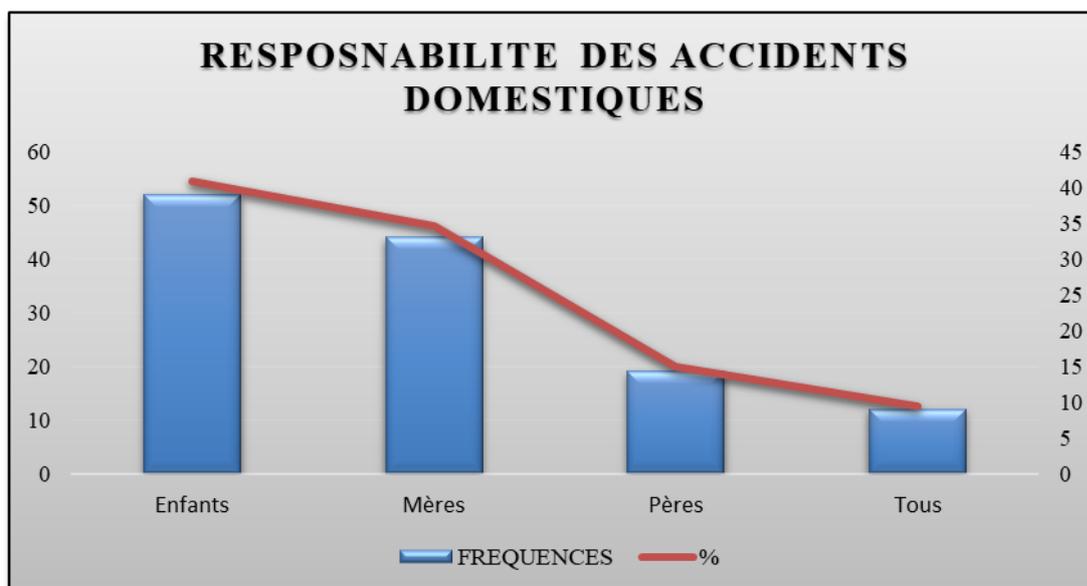


Les données de ces graphiques exposent les accidents domestiques qui se sont produits dans diverses familles constituant notre échantillon. Elles apparaissent dans un ordre : de l'accident qui s'est plus produit qui est la brûlure, déclaration de 108 personnes sur 127 soient 85% jusqu'à la mort par coups, expression d'un seul sujet soit 0,7% pour dire que tout ménage a déjà enregistré au moins un seul accident.

Les blessures viennent en seconde position avec un pourcentage de 77 puis les fractures, une déclaration de 43 sujets soit 33,8% et les incendies déclarés par 40 personnes soit 31,4%. Les chutes suivent à 16, 6%, suivent les électrocutions citées par 14 individus soit 11% ; écroulement d'infrastructures accusé par 8 participants soit 6,2% et enfin foudroiements reconnus par 2 sujets soit 1,5%.

e Les responsables des accidents

RESPONSABLES	FREQUENCES	%
Enfants	52	40,9
Mères	44	34,6
Pères	19	14,9
Tous	12	9,4
TOTAL	127	100



Partant des résultats ci-haut, souvent ce sont les enfants qui sont à la base des accidents dans les ménages, une opinion de 52 individus soit 40,9%. De nombreuses études sur cette thématique, ont démontré que les enfants sont les plus touchés par les accidents domestiques.

Dans son étude intitulée : « Prévention des accidents domestiques chez l'enfant de 0 à 6 ans. Programme expérimental d'éducation à la sécurité domestique : de la conception à l'évaluation », Magali Pereira-Simon (2015), déclare ce qui suit : « L'enfant, surtout s'il est âgé de moins de 6 ans, est particulièrement exposé du fait de son développement physique, sensoriel, psychomoteur et affectif. Cette fragilité étant aggravée par la méconnaissance de son entourage et de nombreux facteurs psycho-sociaux, culturels et économiques ».

Les suivants sont les mamans, déclaration de 44 sujets soit 34,7%. Les papas sont responsables à 14,9% et enfin 12 participants soit 9,4% ont trouvé un équilibre de responsabilité de toutes les 3 catégories des membres des familles.

f. Les catégories touchées par les accidents domestiques

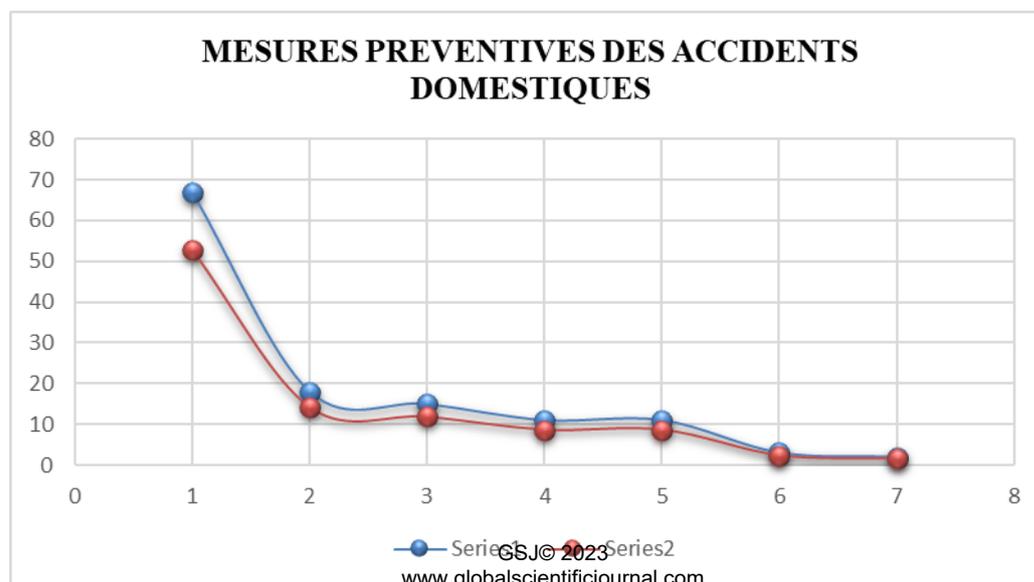
CATEGORIES	FREQUENCES	%
Enfants	81	63,7
Vieux	30	23,6
Adultes	12	9,4
Tous	4	3,1
TOTAL	127	100



On constate que les enfants sont les premières victimes des accidents domestiques, opinion de 81 sujets sur 127 soient 63,7%. Ils sont suivis par la classe des vieux, expression de 30 candidats soient 34,6% et les adultes descendent en 3^{ème} position affirment 12 personnes sur 127 soient 9,4%. Enfin, 4 personnes trouvent que les accidents domestiques ne prévalent à aucune catégorie familiale plutôt, tous les subissent de la même façon.

g. Les mesures de prévention

CATEGORIES	FREQUENCES	%
Prudence & contrôle	67	52,7
Education, conseils	18	14,1
Discipline	15	11,8
Evitement des objets dangereux	11	8,6
Ordre	11	8,6
Agir quand on peut	3	2,3
Hygiène	2	1,5
TOTAL	127	100



Ce tableau présente les mesures de prévention telles que conçues et préférées par les sujets de l'échantillon : la prudence par 67 personnes soit 52,7%, l'éducation par 18 sujets soient 14,1% ; la discipline par 15 soit 11,8% ; l'évitement des objets dangereux et l'ordre estimés par 11 soient 8,6% par chacun. Puis vient le fait d'agir quand on a la capacité, une déclaration de 3 sujets soient 2,3% et enfin 2 personnes soient 1,5, % proposent l'hygiène à la maison.

CONCLUSION

L'accident est un phénomène du quotidien, car il ne se passe pas plus d'instant qu'on assiste à une situation qui se produit subitement et cause de dégâts humains ou matériels. L'environnement familial ne fait pas une exception pour des tels événements dont les brûlures et blessures vient respectivement en tête. De ce fait, une attention particulière a été fixée sur les accidents domestiques afin de les comprendre et découvrir le système des mesures préventives auquel les foyers recourent pour les éviter.

L'étude démontre que tous les ménages connaissent des accidents domestiques. Cela s'explique par les imprudences, les négligences, l'ivresse, les jeux dangereux, le manque d'une bonne éducation ou information, l'indiscipline que sais-je encore. Néanmoins la survenue de ces circonstances tombe en premier lieu sur la responsabilité des enfants puis celle des mères et en 3^{ème} position les pères des familles.

Par ailleurs, l'étude démontre que les diverses catégories des membres des familles sont frappées par des accidents différemment : en première position les enfants, puis les vieux et enfin ce sont les adultes qui sont les moins touchés.

Quant aux mesures de prévention, elles sont innombrables, mais nous les citons en nombre décroissant de fréquence, entre autres la prudence et le contrôle, l'éducation (information), les conseils, la discipline, l'ordre, éviter les objets dangereux et éviter d'agir quand on n'a pas de capacités. Enfin, observer les règles d'hygiène. Certes en dehors de ces mesures d'autres sont proposées à travers cet article en vue de réduire la survenue des accidents domestiques.

Lors de la rencontre avec les participants à cette recherche, ils ont ajouté aussi que la plupart d'accidents domestiques s'expliquent à travers :

- Les gens de mauvaise foi dans leurs actes métaphysiques (occultistes, sorciers, magiciens, féticheurs...)
- Les imprudences des membres des familles ;

- Personnes mal intentionnées.

RESUME

Notre étude a porté sur les accidents domestiques, car leurs survenues est un malheur pour la victime et tout son entourage. De ce fait, par cette recherche, nous sommes arrivés à découvrir que ces incidents sont certains et guettent tout individu sans distinction aucune. Ainsi au moins chaque ménage a déjà connu un accident et cela touche plus respectivement les enfants, les vieux et enfin les adultes.

Quant aux causes, elles sont multiples, néanmoins elles se classent de façon croissante imprudence, négligence, incapacité, distraction, alcoolisme etc. L'œil simple observera comme nous les divers dangers du milieu domestique entre autres les appareils électroménagers, l'électricité, les infrastructures en mauvais état ou inadéquats, les produits chimiques, les excavations, les objets tranchants et autres jeux de loisir ...A chacun de prendre conscience afin d'éviter les accidents dans notre environnement familial physique.

BIBLIOGRAPHIE

- Alain, B. et Anne, G. (2010), L'enquête et ses méthodes : l'entretien, 2^{ème} édition, Paris, Armand Colin.
- Albarello, L. (2007), Apprendre à chercher. L'acteur social et la recherche scientifique, 3^{ème} édition, Bruxelles, De Boeck Université.
- Alix D, Furet E, Blouet JH, Leduc-rogiez A. (1998), Accidents domestiques chez l'enfant. Evaluation, prévention et collaboration inter-institutionnelle. Ann pediatri; 45, n°1 : 48-53.
- Aubert, B. A., & Bernard, J. G. (2004). Mesure intégrée du risque dans les organisations. Montréal, Québec, Canada Presses de l'Université de Montréal., 467-477.
- Barki, H. Rivard. S. et Bourdeau, S. (2003). Évaluation du risque en gestion de projets. Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations ;
- Barry Y, Lasbeur L, Thélot B. (2011), Mortalité par accident de la vie courante en France métropolitaine, 2000-2008. Bull Epidémiologique Hebdomadaire juillet ; n°29-30 : 328-332.
- Beaud, S. & Weber, F. (2003). Guide de l'enquête de terrain. Paris : La Découverte.
- Camacho M. (2009), Les accidents domestiques chez l'enfant avril 2009 : Développement et Santé ; n°194. Disponible sur : URL <http://devsante.org/category/categorie/sante-publique-prevention>. Consulté le 24/09/2023.

- Chabas François. (1988). Les droits des accidents de la circulation, 2ème Edition, Litec ;
- Dionne, G. (2013). Gestion des risques : histoire, définition et critique. 81, 19-46.
- Duval C, Plaisant I. (2000). Les facteurs favorisant les accidents. In Livre blanc pour la sécurité de l'enfant à la maison. Assureurs prévention santé, 6ème édition ; Paris. P. 41-53.
- Gaudeuille A. Koulouba J. M. (2002). Epidémiologie des accidents chez les enfants à Bangui, en Centrafrique. Médecine d'Afrique Noire, vol 49, numéro 12 ;
- Gérondeau C. (1977). Le livre de la sécurité familiale. PARIS : Librairie Hachette ;
- [https://www.orleans-métropole/seniors/Les accidents domestiques : tous concernés | Orléans métropole \(orleans-metropole.fr\)](https://www.orleans-métropole/seniors/Les%20accidents%20domestiques%20:%20tous%20concernés), consulté le 11/10/2023 ;
- Hue V, Pruvost I, Dubos F, Martinot A. (2010). Accidents de la vie courante : prévention active ou passive ? Arch pédiatrie 17 : 709-710.
- Lavaud J, Dargots A, Carkus C. et al. (1989). La croisade de la sécurité domestique. Rev Pract; 172 :103.
- Le Petit Larousse Illustré de Français, Paris Larousse 2008.
- Magali Pereira-Simon (2015), Prévention des accidents domestiques chez l'enfant de 0 à 6 ans. Programme expérimental d'éducation à la sécurité domestique : de la conception à l'évaluation. Médecine humaine et pathologie. Ff du mas-01277843
- Martinez-Fortun, Alain (2001). Manager la sécurité : une volonté, une culture, des méthodes. Paris : Insep consulting Éditions.
- Menard C. (1992). Les aspects psychosociaux de la prévention des accidents domestiques. In La prévention des accidents domestiques de l'enfant. La santé en action, guide méthodologique et pratique en éducation pour la santé. Vanves : CFES. p.93- 120.
- Murielle Bouin. (2011). « Les risques domestiques au domicile de l'assistante maternelle ». PARIS : Vuibert, la bibliothèque de l'assistante maternelle ;
- R. Legeais. (1986). Circulation routière, l'indemnisation des victimes d'accidents, Sirey ;
- Rogmans W. (2000). Les accidents domestiques et de loisirs des jeunes de moins de 25 ans dans l'Union Européenne : défis pour demain. Santé publique ; volume 12, n°3 : 283-298.
- Sznadger M, Chevallier B. (2009). Accidents d'enfants et déterminants sociaux. Mt pédiatrie, vol.12 : 4.
- Thelot B. InVS. (2009). Epidémiologie des accidents de la vie courante de l'enfant en France. Mtp pédiatrie ; vol 12 : 4.
- Tursz A. (1991). Facteurs de risques et circonstances de survenue des accidents. In : les accidents domestiques de l'enfant : un problème majeur de santé publique (Félix M., Tursz A). IDEF/CIE Ed: Syros alternatives. P.97-103.

- Tursz A. (1992). La prévention des accidents domestiques d'enfants : stratégies et évaluation. In : La prévention des accidents domestiques de l'enfant (Baudier F., Palicot MH). CFES. Ed. Vanves. p.17-50.
- Vidal M. (1991). Famille et sécurité-l 'apprentissage des risques, Réalités familiales. Revue de l'union nat Assoc Fam ; 18.

© GSJ